

COMMUNIQUE DE PRESSE  
JOURNEE MONDIALE SANS TABAC, 31 MAI 2013  
**SOUS EMBARGO JUSQU'AU 30 MAI 2013 A MINUIT**

CIPRET GENEVE  
OXYROMANDIE  
FRAMEWORK CONVENTION ALLIANCE  
FOR TOBACCO CONTROL

## Interdisons la publicité pour le tabac !

Genève, le 28 mai 2013 - ***Interdisons la publicité pour le tabac !***

C'est le thème de la campagne du CIPRET-Genève, associé à OxyRomandie et à la Framework Convention Alliance for Tobacco Control à l'occasion de la Journée Mondiale sans Tabac du 31 mai 2013. Cette campagne visible sur des affiches, dans la presse, les transports publics, et les cinémas, s'adresse aussi bien aux citoyens qu'aux décideurs et aux politiciens. Elle fait écho au thème adopté cette année par l'OMS pour cette journée : *Interdire la publicité, la promotion et le parrainage en faveur du tabac.*

La publicité, la promotion et le parrainage pour le tabac *rendent malade et tuent* car ils incitent à la consommation d'un produit qui tue la moitié de ses consommateurs, causant chaque année six millions de décès dans le monde dont plus de 9000 en Suisse.

Le parrainage des activités sociales, culturelles et sportives par l'industrie du tabac rend malade et tue aussi. Cette forme dissimulée de publicité et la manipulation des acteurs de la société permettent à l'industrie de se créer un réseau d'influence, qu'elle utilise pour faire échec à une politique de santé publique.

La Suisse s'est engagée au niveau international en approuvant la déclaration et le plan d'action des Nations Unies pour la prévention et le contrôle des maladies chroniques non transmissibles, dont le tabac est le facteur de risque n°1. Pour protéger la santé des populations, ce plan recommande l'application de la Convention Cadre pour la Lutte Antitabac (CCLAT) de l'OMS, ratifiée à ce jour par 176 parties. Cette convention reconnaît que les intérêts de l'industrie du tabac sont incompatibles avec la santé publique et exige l'interdiction totale de la publicité, de la promotion et du parrainage en faveur du tabac.

En n'ayant toujours pas ratifié la CCLAT, la Suisse est une exception notoire isolée au milieu de l'Europe. Cela suggère que, pour nos autorités, la santé des Suisses n'aurait pas la même valeur et ne mériterait pas la même protection que celle des citoyens d'autres pays.

Les signataires du présent communiqué au nom de leurs associations respectives demandent que la Suisse s'engage très rapidement à mettre en place une législation interdisant toute forme de publicité, promotion et parrainage pour le tabac en conformité avec l'article 13 de la CCLAT et de ses directives d'application. Toute autre voie ne ferait que retarder la mise en œuvre de mesures efficaces au détriment de la protection nécessaire de la santé des Suisses. Nous mettons notamment en garde les autorités contre la tentation d'élaborer une loi "préemptive", inspirée de la législation européenne la plus faible et incompatible avec les exigences de la CCLAT. Une telle loi ne servirait qu'à protéger les intérêts commerciaux particuliers de l'industrie du tabac au détriment de l'intérêt général que constitue la protection de la santé des Suisses. Selon Pascal Diethelm, président d'OxyRomandie, "avec près de 40'000 points de vente sur un petit territoire, la Suisse a l'un des réseaux de vente de tabac les plus denses du monde. Pour être efficace, l'interdiction de la publicité pour le tabac doit donc s'appliquer intégralement au point de vente."

Récemment, le Musée International de la Croix Rouge et du Croissant Rouge de Genève ainsi que le Programme de Développement des Nations Unies ont renoncé au parrainage de leurs activités par l'industrie du tabac. Jean-Paul Humair, directeur du CIPRET-Genève approuve : "Nous applaudissons leurs décisions lucides et leur haut sens éthique. Nous engageons les nombreuses autres organisations sociales et culturelles, telles que la Croix Rouge Genevoise et certains festivals musicaux, à suivre cet exemple et à faire bénéficier la société de leurs prestations sans promouvoir en parallèle le tabac qui rend malade et qui tue."

**Contacts :**

\*CIPRET-Genève - Dr Jean-Paul HUMAIR, [jean-paul.humair@cipret.ch](mailto:jean-paul.humair@cipret.ch), 079 703 76 61

\*CIPRET-Genève - Corinne WAHL, [corinne.wahl@cipret.ch](mailto:corinne.wahl@cipret.ch), 079 212 41 59

\*Framework Convention Alliance for Tobacco Control - Laurent HUBER, [huberl@fctc.org](mailto:huberl@fctc.org), 001 202 352 32 84

\*OXYROMANDIE – Pascal DIETHELM, [diethelm@oxyromandie.ch](mailto:diethelm@oxyromandie.ch), 079 507 98 02